

Lettre à nos frères prêtres

N° 95 - Septembre 2022

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

VERS UNE ÉGLISE « MULTIPOLAIRE » ?

L'Église semble actuellement la proie de forces centrifuges puissantes et assez inquiétantes.

Les Allemands ont pris de l'avance, et progressent sur un « Chemin synodal » qui les pousse à mettre en cause, progressivement, des points de plus en plus graves de la doctrine catholique. L'Église suisse n'est pas en reste, pour sa part, dans ces errements.

Un certain nombre d'évêques flamands viennent de publier un prétendu Rituel de bénédiction des unions homosexuelles, au rebours des affirmations parfaitement claires de la sainte Écriture, aussi bien que des documents romains sur le sujet, y compris les plus récents.

L'épiscopat des États-Unis est profondément divisé, en particulier sur la question de la conduite à tenir vis-à-vis des hommes politiques catholiques (genre Joe Biden ou Nancy Pelosi) qui militent ouvertement pour l'avortement et les autres lois immorales et contre-nature. Et l'on pourrait continuer comme cela pour plusieurs Églises de diverses nations.

De son côté, le « centre romain », si l'on peut s'exprimer ainsi, semble avoir du mal à maintenir l'unité. Le pape François a opté pour le développement à marches forcées de la « synodalité ». Mais, d'une part, il le fait à sa manière, c'est-à-dire de façon étonnamment autoritaire, ce qui est tout de même assez contradictoire avec la volonté apparente de donner plus de liberté aux divers niveaux de décision dans l'Église. D'autre part, et l'offensive méthodique contre la messe traditionnelle en est un signe parmi d'autres, il entend que cette synodalité soit exclusivement conforme à ses idées et options, ce qui, là encore, paraît plutôt incohérent.

Le problème est que l'unité de l'Église ne peut avoir qu'un seul fondement solide, et c'est l'unité de la foi. En dehors de cela, on ne peut aboutir qu'à une pratique telle que celle de la « Communion anglicane », où chacun peut croire et faire à peu près ce qu'il veut, pourvu que ce soit en respectant les choix des autres. Évidemment, une telle option ne peut être et ne sera jamais celle de l'Église du Christ, à savoir l'Église catholique.

Ce à quoi il faut travailler, c'est à restaurer, autant qu'il est nécessaire, à retrouver, et c'est véritablement urgent, la véritable unité dans la vraie foi. L'Église est toujours sortie des crises qui l'ont traversée (et Dieu sait si elle en a connues) en affirmant sa foi et en condamnant les erreurs adverses qui étaient spécifiques de cette crise et de ce temps. Le premier concile œcuménique de l'histoire, celui de Nicée, en est la parfaite illustration, par la proclamation du Symbole (dit justement de Nicée) et la condamnation d'Arius.

Abbé Benoît de JORNA

Éditorial

p. 1 – Vers une Église multipolaire ?
par l'abbé Benoît de Jorna

p. 2 – Entretien sur les anges de
Dieu

p. 8 – Le dernier livre de
Mgr Schneider

ENTRETIEN SUR LES ANGES DE DIEU

Ce mois d'octobre, consacré spécialement aux anges en raison de la fête des anges gardiens, au 2 octobre, fête qui intervient dans la lumière de celle du 29 septembre, consacrée spécialement à l'archange saint Michel, nous invite à méditer sur les anges.

Comment sait-on que les anges existent ?

Les anges sont tout simplement partout dans la Bible.

Ils apparaissent à Lot, le neveu d'Abraham, comme à Jacob, son petit-fils. Un ange guide les Israélites dans le désert, après la sortie d'Égypte. Le faux prophète Balaam est contré par un ange au moment où il veut maudire Israël. Un ange vient faire des reproches au peuple juif au temps des Juges, après l'entrée en Palestine ; d'ailleurs, plusieurs des Juges eurent contact avec des anges. Un ange est envoyé par Dieu pour punir David d'un péché d'orgueil. Et cela continue tout au long de l'Ancien Testament.

Pour le Nouveau Testament, un ange apparaît à Zacharie, le père de saint Jean-Baptiste ; un ange est envoyé à Marie ; un ange est envoyé à Joseph avant et après la naissance de Jésus ; des anges annoncent aux bergers la naissance du Messie ; des anges viennent assister le Christ au désert et dans son agonie ; des anges annoncent la résurrection de Jésus ; des anges parlent aux Apôtres après l'Ascension ; un ange délivre saint Pierre prisonnier d'Hérode, etc.

Est-ce une vérité de foi ?

La foi chrétienne inclut certainement l'existence et l'action des anges comme un de ses éléments essentiels. C'est ce que nous affirme le *Credo* de la messe, le symbole de Nicée-Constantinople : « Je crois en un seul Dieu (...) qui a fait le ciel et la terre, toutes les choses visibles et invisibles », les choses invisibles désignant les anges.

C'est l'affirmation du IV^e concile du Latran, en 1215 : « [Nous croyons en Dieu], Principe de toutes choses, créateur de toutes, visibles et invisibles, spirituelles et corporelles, qui par sa force toute-puissante, a tout ensemble, dès le commencement, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps » (Gervais Dumaige, *La Foi catholique*, éditions de l'Orante, 1961, numéro 242).

Ce passage a été repris textuellement et confirmé par le premier concile du Vatican, en 1870 : « Ce seul vrai Dieu a, dans le plus libre des desseins, "tout ensemble, dès le commencement, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps" » (Dumeige, numéro 253).

Est-ce seulement une vérité de foi ?

La raison seule, en dehors même de la Révélation, et sans nous en donner de preuve au sens propre, nous oriente vers l'existence d'êtres spirituels intermédiaires, dans l'ordre de l'être, entre Dieu et les hommes. C'est ainsi qu'Aristote croyait à l'existence d'êtres immatériels, spirituels, situés au-dessus de l'humanité et en-dessous de Dieu, qu'il appelait les « substances séparées » (sous-entendu : séparées de la matière).

A l'enseignement de la foi, la raison ne peut certes apporter aucune confirmation directe, pas plus qu'elle ne peut opposer une quelconque impossibilité. Mais l'existence du monde angélique n'a rien d'inconcevable. La raison croyante lui trouve même une certaine convenance, soit comme manifestation plus parfaite des perfections divines, soit comme transition plus harmonieuse entre l'être infini et le monde matériel.

Que sont les anges ?

Les anges sont de purs esprits. Sans être expressément définie par l'Église, dont les textes emploient le mot « créatures spirituelles » au sens général plutôt qu'au sens technique, cette conception est la seule qui corresponde à l'enseignement de l'Église. Elle s'est imposée à la pensée chrétienne au terme d'un long développement.

L'Écriture parle des anges en termes concrets, qui ne précisent pas immédiatement leur nature spécifique. Elle leur attribue une intelligence poussée jusqu'à la plus haute sagesse (2 R 14, 20) et une puissance qui leur permet d'agir là où les forces humaines ne suffisent pas. Inférieurs à Dieu (Ps 88, 7), les anges sont supérieurs à l'homme : ils habitent le Ciel, ils sont invisibles, ils jouissent d'une activité surhumaine. D'où les déclarations générales de la Bible sur leur excellence : Ps 8, 6 ; He 2, 7 ; 2 P 2, 11 ; Ga 1, 8 ; He 1, 4-7. En revanche, les données scripturaires manquent de précision sur l'essence propre de l'être des anges.

Si certains Pères de l'Église ont pu hésiter en partie sur la pure spiritualité des anges, la grande tradition théologique, notamment à travers la scolastique, s'est ralliée à la spiritualité absolue des anges : ils sont de purs esprits, sans corps. De ce fait, ils sont doués de simplicité, d'immortalité et d'invisibilité.

Les bons anges ont pour mission essentielle, et pour source de leur immense bonheur, le fait de contempler Dieu, la sainte Trinité et ses perfections infinies et, en conséquence, de le louer et de le bénir sans cesse : « Saint, saint, saint est le Seigneur des armées célestes ! ».

Mais certains d'entre eux, selon la Providence divine, reçoivent de Dieu, en sus, une mission auprès des hommes, ce que signifie leur nom générique d'ange, à savoir étymologiquement « envoyé ».

Comme le dit saint Grégoire le Grand (pape entre 590 et 604) dans son homélie 34 sur l'Évangile : « Le mot ange signifie en grec "Annonciateur", et archange, "Grand Annonciateur". Il faut savoir, en effet, que le terme d'ange désigne une fonction, et non une nature. Car si les esprits bienheureux de la Patrie céleste sont toujours des esprits, ils ne peuvent pas toujours être appelés des anges : ils ne sont anges que lorsqu'ils annoncent quelque chose. C'est pourquoi le psalmiste affirme : "Des esprits, il fait ses anges" (Ps 104, 4). C'est comme s'il disait clairement : "Lui qui a toujours les esprits à sa disposition, il en fait ses anges quand il le veut". On appelle anges ceux qui annoncent les choses de moindre importance, archanges ceux qui annoncent les plus élevées ».

Quel est le nombre des anges ?

On a souvent cherché à supputer le nombre des anges (bons et mauvais). L'Écriture en parle, sans autre précision, comme d'une grande multitude. Rien ne permet, après cela, d'en fixer le nombre absolu, pas même les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui semblent donner des ordres de grandeur, mais qui n'ont, en réalité, qu'une portée symbolique. On ne peut pas davantage en fixer avec une quelconque certitude la proportion relative par rapport aux hommes.

Lorsque saint Thomas d'Aquin se pose la question de savoir « Si les anges existent en très grand nombre » (*Somme de théologie* I, q. 50, a. 3), il nous propose une raison de convenance pour un très grand nombre, dans la mesure où les anges sont des substances immatérielles, purement spirituelles, donc d'un degré d'être supérieur aux choses matérielles. Dieu, explique le Docteur angélique, dans la Création, vise d'abord la perfection de l'univers tout entier. Or, il appartient à cette perfection que les choses les meilleures soient créées en plus grand nombre. Et c'est pourquoi, affirme-t-il, il est probable et convenable que les anges aient été créés en très grand nombre.

Il est prudent et raisonnable de s'en tenir à cette réflexion générale, sans chercher à fixer un chiffre quelconque, puisque la Révélation divine n'a jugé utile de nous faire connaître ni le nombre exact des anges, ni même son ordre de grandeur.

D'où vient la répartition des anges en neuf chœurs ?

Les neuf chœurs des anges sont un donné traditionnel reçu dans l'Église, et reposant tout simplement sur un comptage des diverses sortes d'anges à partir des affirmations de l'Écriture, en particulier chez

saint Paul dans l'épître aux Éphésiens et celle aux Colossiens. La meilleure synthèse de ce comptage a été faite par saint Grégoire le Grand dans son homélie 34 sur l'Évangile, déjà citée.

C'est ainsi qu'on reconnaît traditionnellement neuf chœurs divisés en trois hiérarchies ascendantes : d'abord les Anges, les Archanges et les Principautés ; ensuite les Puissances, les Vertus et les Dominations ; enfin les Trônes, les Chérubins et les Séraphins.

Tous les anges ont-ils le même rôle ?

Les divers sortes d'anges, étagés donc en ces neuf chœurs ascendants, ont certainement des propriétés et des missions spécifiques, mais cela nous reste en bonne partie obscur : d'une part parce qu'il nous est difficile, à nous intelligences liées à la matière, d'appréhender des êtres spirituels non corporels ; d'autre part dans la mesure où la sainte Écriture n'a pas pour but de satisfaire notre curiosité. Ainsi, alors qu'il existe certainement des milliards d'anges, nous ne connaissons par la Bible que le nom de trois d'entre eux : Michel, Gabriel et Raphaël.

Il ne faut donc pas se laisser prendre par la curiosité vaine, dangereuse et souvent trompeuse, en essayant de percer des secrets que la Révélation n'a pas entendu nous faire connaître. Restons sur les données solides de la sainte Écriture et de la Tradition, qui sont absolument suffisantes pour nous, pour notre conduite, pour notre salut.

Doit-on honorer les anges ?

En célébrant l'excellence et le rôle bienfaisant des anges, la sainte Écriture pose les principes qui justifient d'honorer d'un culte spécial les bons anges. Toutes les apparitions angéliques s'accompagnent de vénération envers l'ange de la part de la personne humaine qui en est l'objet (Gn 18, 2 ; Ex 3, 5 ; Jos 5, 4 ; Tb 12, 16 et 22 ; Dn 10, 5 ; Ap 22, 9). Jacob sollicite la bénédiction de son mystérieux adversaire (Gn 22, 26) et invoque son ange protecteur (Gn 48, 16).

Ce culte angélique, comme tout culte envers une simple créature (la bienheureuse Vierge Marie, les saints), doit évidemment s'entendre sous réserve de la primauté absolue du culte adressé à Dieu, seul à pouvoir et devoir être adoré, et doit exclure toute vaine spéculation (cf. Col 2, 18).

C'est en ce sens que ce culte des anges a été admis et pratiqué depuis toujours dans l'Église. La liturgie a une fête des anges gardiens, le 2 octobre, et honore individuellement les trois archanges dont le nom est connu, Michel, Gabriel et Raphaël.

Qu'appelle-t-on démons ?

Comme chacun le sait, si au plan de la nature les anges sont tous de purs esprits, au plan moral ils se divisent en bons anges et en mauvais anges, autrement appelés démons.

En effet, les anges ont subi, juste après leur création, une épreuve destinée à manifester leur obéissance à Dieu. Certains sont restés fidèles à Dieu, sous la direction de saint Michel s'écriant : « Qui est comme Dieu ? ». D'autres se sont révoltés, entraînés par Lucifer et son cri d'insoumission : « Je ne servirai pas ! », « *Non serviam* ». On appelle ces derniers diables ou démons.

Les premiers sont entrés immédiatement dans la béatitude éternelle, les autres ont été précipités pour toujours dans le gouffre de l'enfer où ils expient leur péché irrémissible (dans la mesure où leur volonté définitivement fixée s'y attache obstinément).

Même si la Bible est plutôt sobre à propos des mauvais anges (ce en quoi elle se distingue de toutes les pratiques superstitieuses et magiques des religions païennes), on y voit néanmoins paraître les démons dès les premières pages, avec la tentation d'Adam et Ève. Et ils interviennent dans plusieurs livres comme les livres des Rois, le livre de Job et les livres postérieurs.

La distinction entre bons et mauvais anges est également attestée dans le Nouveau Testament. Tandis que les bons anges chantent autour du berceau du Sauveur et le servent au cours de sa vie, Jésus lui-même se heurte partout aux esprits mauvais. Et il parle clairement du démon et de ses anges ((Mt 25, 41). Chez les Apôtres, outre l'ensemble des puissances mauvaises, il est question en particulier de Satan

comme du tentateur et de l'adversaire par excellence. Le dragon infernal enfin tient une grande place dans le livre de l'Apocalypse.

A l'enseignement formel de Jésus et des Apôtres s'ajoute l'autorité de l'Église, qui a toujours pris la description des démons comme l'expression d'une réalité. Sans être formellement définie, celle-ci est attestée par le Magistère ordinaire, et consacrée par la liturgie des exorcismes.

Nature des démons

Les démons étaient donc, au départ, de bons anges créés par Dieu dans la perfection de leur nature, mais qui, par un choix moral fruit de l'orgueil, ont désobéi à Dieu, gravement et sans retour, devenant définitivement des anges mauvais, ainsi que l'affirme le concile du Latran déjà cité : « Car le diable et les autres démons ont été créés par Dieu naturellement bons, mais se sont par eux-mêmes rendus mauvais » (Dumeige, numéro 242).

De même que les bons anges sont fixés définitivement dans le bien, et vivent au Paradis, les mauvais anges sont fixés définitivement dans le mal, et sont prisonniers de l'enfer. Les démons conservent néanmoins toute l'acuité naturelle de leur intelligence, aussi bien que la puissance naturelle de leur volonté, même si ces facultés sont enténébrées par le mal qui les a entièrement envahis, et qui se manifeste en particulier par leur haine de Dieu et de son œuvre.

Les démons ont reçu permission de Dieu (heureusement limitée, étant donné leur puissance naturelle, largement plus élevée que celle des hommes) pour tenter les hommes et éprouver leur fidélité à Dieu durant le temps de cette vie terrestre. Et certes, la tentation ne peut en elle-même excéder les forces de l'homme aidées par la grâce de Dieu. Cependant, et malheureusement, l'homme succombe parfois (ou souvent), et par sa faute exclusivement, à ces tentations diaboliques. Ce fut le cas, au premier chef, pour nos premiers parents, Adam et Ève : « L'homme, lui, a péché à l'instigation du démon » (concile du Latran, *ibid.*).

Comment savons-nous que nous avons un ange gardien ?

Pour protéger l'humanité, en particulier, des tentations et des assauts du démon, chaque homme reçoit l'aide d'un ange spécialement envoyé par Dieu, et que l'on nomme l'ange gardien.

L'existence d'un ange gardien est clairement insinuée par la Bible. Par exemple, Mt 18, 10 : « Gardez-vous de scandaliser un de ses petits, car je vous déclare que dans le Ciel leurs anges voient sans cesse la face de mon Père ». Ou encore Ac 12, 15 : lors de la délivrance de saint Pierre, les chrétiens se disputent pour savoir si celui qui a frappé à la porte (qui est donc saint Pierre, en fait) n'est qu'une apparition, ou si c'est son ange qui intervient.

Sur cette base s'est édifiée la doctrine des anges gardiens, communément admise comme proche de la foi, et que l'Église a consacrée en pratique (notamment par la fête liturgique des anges gardiens le 2 octobre), sans encore le définir dogmatiquement. La théologie réserve en général ce rôle aux ordres angéliques inférieurs, les ordres supérieurs étant exclusivement consacrés à chanter la gloire de Dieu.

Par analogie, on admet souvent qu'il existe des anges gardiens pour les collectivités, ce que semblent insinuer plusieurs textes de la sainte Écriture (Dn 10, 13 ; Dm 10, 20-21 ; Dt 22, 8-9). Saint Michel qui était l'ange protecteur du peuple juif (Dn 10, 21 ; Dn 12, 1), est ainsi devenu le protecteur de l'Église (Ap 12, 7).

Quel est le rôle de l'ange gardien ?

Le rôle de l'ange gardien, comme son nom l'indique, est tout simplement de nous garder, c'est-à-dire de contribuer à nous orienter vers le salut éternel. Il le fait par de bonnes pensées, en agissant sur les circonstances pour nous disposer au bien ou nous préserver du mal, en priant et intercédant pour nous.

Certains saints n'ont-ils pas rencontré leur ange gardien ?

Certains saints ou saintes ont pu avoir, en effet, la vision de leur ange gardien, ceci étant destiné à nous donner une foi plus vive en leur existence et une confiance plus grande en leur action.

En lisant l'histoire de l'Église et la vie des saints, on rencontre effectivement ces phénomènes mystiques. On peut citer, comme saints ayant eu contact avec leur ange gardien, et parmi bien d'autres, sainte Françoise Romaine, saint Philippe Néri, sainte Rose de Lima, sainte Gemma Galgani, sainte Catherine Labouré, saint Dominique Savio, sœur Faustine, Padre Pio, etc.

Ceci dit, si les miracles existent pour nous encourager et nous fortifier, c'est par la foi que nous entrons tous, de façon certaine et quand nous le voulons, en contact avec notre ange gardien.

Comment bien s'occuper de son ange gardien ?

Notre ange gardien n'a qu'un seul désir : que nous devenions son compagnon dans la vie céleste, dans la béatitude éternelle. Ce qu'il attend de nous, c'est que sa mission ne soit pas vaine, parce que nous nous serions perdus en tombant en enfer.

Nous citons tout à l'heure les reproches de l'ange de Dieu au peuple d'Israël, reproches que l'on trouve au début du livre des Juges. On voit cet ange rappeler aux Juifs tous les enseignements de salut qu'il a donnés au peuple, tous les bienfaits dont il l'a comblé, et en regard les trahisons, les ingratitude, les infidélités des Juifs. C'est exactement ce que fait notre ange gardien quand nous péchons.

Comme le dit saint Ignace de Loyola (*Règles du discernement des esprits*), à l'égard des personnes qui vivent dans le péché, l'ange gardien aiguillonne leur conscience et leur fait sentir les reproches de la raison. Au contraire, si nous essayons de servir Dieu, notre ange gardien nous encourage, nous console, nous donne de bonnes inspirations, nous facilite le travail spirituel.

C'est pourquoi, nous dit saint Bernard, il faut avoir « le respect pour leur présence, la reconnaissance pour leurs bienfaits, la confiance pour leur protection » (sermon 12 sur le psaume *Qui habitat*).

Que demander à notre ange gardien ?

Il faut donc demander à notre ange gardien d'être toujours plus dociles à ses bonnes inspirations, de sorte que par la grâce de Dieu nous parvenions au Ciel et qu'il puisse avoir la joie de nous y accueillir pour qu'ensemble nous vivions bienheureux dans la louange de la sainte Trinité.

Dans cette optique, il est bon de réciter régulièrement la prière traditionnelle à l'ange gardien, recommandée notamment par saint Vincent Ferrier : « Ange de Dieu, qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine Providence, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi ». Ou encore l'oraison de la messe des saints anges gardiens, au 2 octobre : « Ô Dieu qui, par votre ineffable Providence, avez daigné envoyer vos saints anges pour nous garder : accordez-nous d'être toujours défendus grâce à leur protection, et donnez-nous dans l'éternité le bonheur de vivre avec eux ». On peut aussi prendre la prière à saint Michel : « Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre protecteur contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu réprime son audace, telle est notre humble prière. Et vous, Prince de la Milice céleste, par le pouvoir divin qui vous a été conféré, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre les âmes ».

Que lire sur ce sujet ?

Pour une synthèse solide et accessible, l'ouvrage d'Anne Bernet intitulé *Enquête sur les anges* (Perrin 1997 ou Artège 2022) est une excellente entrée en matière.

Si aujourd'hui l'on tape « Ange » sur un site de librairie, il nous sera proposé de nombreux ouvrages très suspects, fruits de la pure imagination, et qui risquent de nous troubler et de nous tromper plus que de nous éclairer et de nous édifier. Sur ce sujet délicat comme sur les autres, méfions-nous des contrefaçons et des tromperies. Lisons les écrits des saints, des grands théologiens catholiques, des auteurs spirituels réputés, et éventuellement des auteurs contemporains qui ont manifesté dans le reste de

leur œuvre une vraie fidélité à l'orthodoxie de la foi. Ne nous laissons pas entraîner vers des lectures apparemment pieuses, mais en réalité déviantes et suspectes.

Demandons tout simplement, dans la prière, à notre ange gardien de nous guider, même sur ce sujet d'une bonne lecture à son propos. Il le fera volontiers, car il nous aime d'un amour surnaturel ardent, encore une fois dans le but de nous aider à opérer notre salut, afin que nous puissions avec lui et comme lui glorifier Dieu et vivre éternellement de la vie bienheureuse du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Un sermon de saint Bernard

Citons pour terminer quelques extraits du sermon que saint Bernard a prononcé sur le psaume 90, « *Qui habitat* », sachant que ce psaume parle abondamment de l'aide que les anges apportent, d'une part au Juste par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ, d'autre part à ceux qui, à sa suite et par sa grâce, veulent vivre dans la justice, c'est-à-dire au sens biblique dans la sainteté ou vie d'union avec Dieu.

« "Il a commandé à ses anges de vous garder". C'est véritablement un merveilleux effet de sa bonté, et l'un des plus grands témoignages de son amour que nous puissions recevoir. Considérez, en effet, attentivement avec moi quel est celui qui donne cet ordre, à qui et pour qui il le donne, et ce qu'il ordonne. Représentons-nous l'importance de ce commandement que reçoivent les anges de Dieu. Ayons soin de ne l'oublier jamais. Qui est donc celui qui l'a fait? A qui les anges appartiennent-ils? A qui obéissent-ils? De qui exécutent-ils la volonté? Le Prophète nous l'apprend: c'est à celui qui a commandé à ses anges de nous garder dans toutes nos voies. Ils sont si prompts à obéir à ce commandement, que même ils nous portent entre leurs mains. C'est donc la souveraine Majesté de Dieu qui commande aux anges et à ses anges; à ces esprits si élevés, si heureux, si proches de lui, si unis à lui, si attachés à lui, ses vrais amis et ses familiers: et cependant c'est pour nous qu'il leur commande de descendre sur la terre. Ah! qui sommes-nous? Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous en teniez quelque compte? Comme si l'homme depuis le péché était autre chose que corruption et que pourriture, comme s'il n'était pas semblable à un ver de terre. (...)

« "Il a commandé à ses anges de vous garder en toutes vos voies". Combien cette parole doit-elle vous porter au respect, vous donner de dévotion, vous inspirer de confiance! Vous porter au respect pour la présence de votre bon ange; vous donner de la dévotion à cause de sa bienveillance pour vous; et vous inspirer de la confiance, puisqu'il prend soin de vous garder. Faites une attention particulière à toutes vos actions, puisque les anges, comme il leur a été commandé, vous sont présents dans toutes vos voies.

« En quelque lieu que vous alliez, en quelque recoin que vous soyez, ayez toujours un grand respect pour votre bon ange. N'ayez pas la hardiesse de faire en sa présence ce que vous ne voudriez pas faire si je vous voyais. Doutez-vous que cet esprit que vous ne voyez pas soit présent à ce que vous faites? Combien auriez-vous de retenue si vous l'entendiez, si vous le touchiez, si vous le sentiez autour de vous? Or, remarquez que ce n'est pas seulement par les yeux qu'on est assuré de la présence des choses. Toutes choses ne peuvent pas être vues quoique présentes et corporelles. Combien donc les choses spirituelles sont-elles plus éloignées de la portée de nos sens, et combien est-il plus nécessaire d'employer les moyens spirituels pour les chercher et pour les trouver! Si vous consultez la foi, ne vous prouve-t-elle pas que vos bons anges vous sont toujours présents? (...)

« Il faut donc, mes frères, que ce soit en Dieu que nous aimions ses anges, avec une dévotion particulière, comme devant être un jour nos cohéritiers et se trouvant, dès maintenant, placés auprès de nous par le Père éternel, en qualité de guides et de gardiens. (...)

« Toutes les fois, donc, que vous vous sentez pressés par quelque violente tentation, et menacés par quelque grande épreuve, invoquez l'ange qui vous garde, qui vous conduit, qui vous assiste dans vos besoins et dans vos peines. (...)

« Prenez donc l'habitude, mes frères, de vous entretenir avec vos bons anges dans une familiarité particulière. Pensez à eux, adressez-vous à eux, par des prières ferventes et continuelles, puisqu'ils sont toujours près de vous pour vous défendre et vous consoler ». ■

LE DERNIER LIVRE DE MGR SCHNEIDER

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana, au Kazakhstan, publie un nouveau livre intitulé *La messe catholique*. Ce travail porte sur la messe en soi, la messe « éternelle », si l'on peut dire, sans entrer dans les détails du rite. S'il parle incidemment du nouveau rite post-conciliaire, c'est pour en critiquer le caractère novateur, dans tous les sens de ce terme.

Cet ouvrage n'est donc, au sens propre, ni un traité de liturgie, ni un commentaire des rubriques, ni quoi que ce soit de ce genre. Son propos est plus simple, mais particulièrement efficace.

Avec le concours d'Aurelio Porfiri, un compositeur et chef d'orchestre qui a poussé l'évêque dans ses retranchements, le bombardant, le harcelant de questions jusqu'à ce qu'il réponde de façon précise (il faut saluer la persévérance de cet « inquisiteur », et le remercier d'avoir pris ainsi du temps pour obtenir ce beau résultat), Mgr Schneider revisite un certain nombre d'affirmations concernant le saint sacrifice de la messe, en s'efforçant d'y apporter des réponses argumentées.

Pour comprendre le propos, il suffit de citer les douze affirmations que l'évêque auxiliaire d'Astana commente : « La messe est prière » ; « La messe est adoration » ; « La messe est rituel » ; « La messe est sacrifice » ; « La messe est splendeur » ; « La messe est action sacrée » ; « La messe est action de grâce » ; « La messe est écoute » ; « La messe est vie de l'Église » ; « La messe est source du salut » ; « La messe est culte sacré » ; « La messe est festin de noce ».

Bien évidemment, Mgr Schneider ne prétend pas épuiser, par ses quelques réflexions, la richesse incommensurable de la messe catholique. Mais il estime, à juste titre, qu'il est bon, qu'il est utile, qu'il est nécessaire aujourd'hui d'attirer plus spécialement l'attention sur les thèmes qu'il a retenus si, comme il le dit en sous-titre, on entend « Remettre Dieu au centre de la liturgie ».

L'auteur fait part de ses propres réflexions sur tous ces points, bien entendu. Mais il appuie son propos sur de nombreuses citations, en moyenne deux ou trois par page, tirées la plupart du temps des meilleurs auteurs, religieux mais aussi profanes (on voit ainsi passer l'auteur russe Gogol, aussi bien qu'Evelyn Waugh, le journaliste Sandro Magister, le père Bruckberger, ou encore Claudel). Il est alors loisible d'y choisir telle ou telle belle citation qui pourra nourrir notre méditation.

Comme nous l'avons dit, cet ouvrage n'est pas au sens propre un traité de liturgie. Pourtant, il rappelle (avec références) de nombreux points d'histoire de la liturgie, ce qui permet de mieux situer dans la Tradition de l'Église notre célébration liturgique actuelle ; et ce qui peut nous donner la curiosité d'aller lire les ouvrages proposés en référence par Mgr Schneider, et d'y découvrir bien des choses que nous ignorons à propos de notre messe catholique. ■

Mgr Athanasius Schneider, *La messe catholique*, éditions Contretemps, 2022, 282 pages, 22 euros. On peut le commander, entre autres, sur « <https://renaissancescatholique.fr/boutique/produit/la-messe-catholique-de-monseigneur-schneider> ».

N. B. : Cette recension n'implique toutefois aucune approbation de la messe de Paul VI, que célèbre malheureusement (aussi) Mgr Schneider, par exemple en concélébrant avec le pape François lors de sa visite à Astana, à la mi-septembre 2022.

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; **Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €**

Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €
 Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : lettreaanosfrerespretres@gmail.com
 Consulter les anciens numéros : <https://laportelatine.org/publications/lettre-a-nos-freres-pretres>